



3^{ème} PLATEFORME INONDATIONS
Sous-bassin de la Senne
Réunion du 27 novembre 2013

Présents (classés par « organisme et fonction »)

Nom	Prénom	Organisme et Fonction	Courriel
Forget	Jean-Pierre	Braine-l'Alleud - Agent technique en chef	jean-pierre.forget@braine.lalleud
André	Henri	Braine-le-Comte - Conseiller communal	enriquejuanmr@base.be
Canart	Daniel	Braine-le-Comte - Echevin Travaux	Daniel.Canart@7090.be
Gilquin	Guy	Braine-le-Comte - Eco-conseiller	guy.gilquin@7090.be
Fanara	Lena	Braine-le-Comte - Responsable du Service Urbanisme	lena.fanara@7090.be
Flahaux	Jean-Jacques	Braine-le-Comte – Bourgmestre	jean-jacques.flahaux@7090.be
Miel	Christophe	Braine-le-Comte - Chef des Travaux	christophe.miel@7090.be
Dessy	Vincent	Cabinet du Ministre Philippe Henry	
Altenhoven	Marie-France	CR Senne - Animatrice	info@crsenne.be
Baeyens	Dominique	CR Senne - Animatrice	info@crsenne.be
De Jonghe	Caroline	CR Senne - Chargée de mission	info@crsenne.be
Ducarme	Pauline	CR Senne – Chargée de mission	info@crsenne.be
Van Roy	Carole	CR Senne - Coordinatrice	info@crsenne.be
Plasman	Marc	CR Senne - Eco-cantonnier	info@crsenne.be
Windal	Cédric	CR Senne - Eco-cantonnier	info@crsenne.be
Clarin	Benoît	CR Senne – stagiaire	info@crsenne.be
Thienpont	Michel	CR Senne Administrateur - représentant de la FWA	NA
Decuyper	Claudine	Enghien - Chef de Service et Eco-Conseillère	environnement@enghien-edingen.be
Sturbois	Jean-Yves	Enghien - Echevin	devrieseguy@yahoo.fr
Goemaere	Ophélie	Escaut sans Frontières /Coordination Senne	contact@coordinationsenne.be
Kuborn	David	Escaut sans Frontières /Coordination Senne	kuborn@gs-esf.be
Baïta	Dolores	Escaut sans Frontières /Coordination Senne - Secrétaire générale	baita@gs-esf.be
Vastersaegher	Charles	Hainaut - Cabinet du Député Moortgat et conseiller communal à Braine-le-Comte	charles.vastersaegher@hainaut.be
Massart	Isabelle	IBW - Chef de service Etudes	imassart@ibw.be
Coupez	Stéphane	IDEA - Bureau études et Réalisations	s.coupez@idea.be

Nardella	Alexandre	IPALLE – Nardella	alexandre.nardella@ipalle.be
Fayt	Christian	Ittre - Président CR Senne, Echevin et DNF de Nivelles	christian.fayt@live.be
Deneef	Stéphanie	Nivelles - Directrice des Travaux	stephanie.deneef@nivelles.be
Declercq	Didier	Province de Hainaut, HIT - Chef de Bureau technique à la Cellule Cours d'eau	Didier.Declercq@hainaut.be
Gaillet	Amandine	Province de Hainaut, HIT - Chef de Bureau technique au Bureau d'étude	amandine.gaillet@hainaut.be
Bauwens	Alexandra	Province du Brabant wallon – cellule Bassins d'Orage	alexandra.bauwens@brabantwallon.be
Legasse	Dimitri	Rebecq - Bourgmestre	dimitri@rebecq.be
Hauters	Philippe	Rebecq – Echevin	philippe.hauters@skynet.be
Kyquemberg	Léon	Rebecq – Echevin	NA
Meersschaut	Hervé	Rebecq – Echevin	hervemeersschaut@hotmail.com
Keymolen	Sophie	Rebecq – Présidente du CPAS	sophie.keymolen@skynet.be
Godeau	Ariane	Rebecq – Responsable de Service et conseillère en Environnement	ariane.godeau@rebecq.be
Poll	Bénédicte	Seneffe – Bourgmestre	b.poll@seneffe.be
Van Esbeen	Guy	Service Incendie de Tubize – Chef de Service	Guy.Vanesbeen@tubize.be
Lebrun	Camille	Soignies – conseillère en environnement	camille.lebrun@soignies.be
Dewil	Paul	SPW – DGO2 – SETHY / Président du Groupe Transversal Inondations	paul.dewil@spw.wallonie.be
Smoos	Augustin	SPW – DGO3 - Agent SPW, Coordinateur des contrats de rivière de Wallonie	augustin.smoos@spw.wallonie.be
Lecomte	Jean	SPW – DGO3 – DCENN - Fonctionnaire d'Encadrement	jean.lecomte@spw.wallonie.be
Krafft	Nicolas	SPW-DGO2- Voies Hydrauliques de Charleroi – Ingénieur	nicolas.krafft@spw.wallonie.be
Gilot	Christine	Tubize – Chef de Service Urbanisme	christine.gilot@tubize.be
Delbauve	Valérie	Tubize – Collaboratrice de Bruno Soudan Echevin	Valerie.Delbauve@tubize.be
Fumière	Jean-Pierre	Tubize - Conseiller communal et SOS Inondations Tubize	jpfumiere@msn.com
Soudan	Bruno	Tubize – Echevin Lutte contre les Inondations	bruno.soudan@skynet.be
Del Fabro	Marc	Tubize - Responsable du Service Technique	Christian.Gabriel@tubize.be
Lahaye	Maxime	Tubize – Stagiaire Service Urbanisme	
Houvenaghel	Guy	ULB et CRA – Professeur	ghouvena@ulb.ac.be

Excusés

Nom	Prénom	Organisme / Fonction
Parvais	Olivier	Braine-l'Alleud et Brabant wallon - Président du CPAS et conseiller provincial
Fauconnier	Alain	Braine-le-Château
Delory	Jean-Pol	Cabinet du Ministre Paul Furlan
Saint-Ghislain	Cécile	Ecaussinnes – échevine environnement
Versmissen	Chantal	Echevine à Braine-l'Alleud
Vilcot	Philippe	Eco-conseiller Silly
Willick	Anne-Marie	Eco-conseillère à Braine-l'Alleud
Hommani	Yasmine	Eco-conseillère Ecaussinnes
Alphonse	Cécile	Eco-conseillère Seneffe
Leclercq	Tommy	Gouverneur de la Province de Hainaut
Moortgat	Gérald	Hainaut – député provincial
Di Antonio	Carlo	Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine
Henry	Philippe	Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité
Jadin	Guy	Président SOS Inondations Tubize
Demol	Axel	Rebecq Echevin
Mertens	Sandra	Responsable Travaux Seneffe
Gosselin	Christian	Voies Hydrauliques Charleroi
Gilsoul	Olivier	Voies Hydrauliques Charleroi - Directeur

ORDRE DU JOUR

- **9h05 – Mot de bienvenue, présentation de la 3^{ème} Plateforme inondations** et rappel du contexte par **Dimitri Legasse**, Bourgmestre de Rebecq et **Christian Fayt**, Président du CR Senne
- **9h15 – Présentation des avancées du Service Public de Wallonie – DGO2** sur le sous-bassin de la Senne par **Paul Dewil**, Président du Groupe Transversal Inondations (GTI)
- **9h30 - Présentation des avancées du SPW- DGO3** sur le sous-bassin de la Senne par **Jean Lecomte**, 1^{er} attaché à la DGO3-Direction des Cours d'Eau non Navigables de Mons (DCENN)
- **9h45 – Présentation des avancées** sur le sous-bassin de la Senne de la **Province du Brabant Wallon** par **Alexandra Bauwens** (Cellule Bassins d'Orage)
- **9h55 – Présentation des avancées** sur le sous-bassin de la Senne de la **Province de Hainaut** par **Didier Declercq**
- **10h05 – Présentation des avancées** sur le sous-bassin de la Senne au **niveau communal** :
 - o **Focus général** par **Carole Van Roy** du **Contrat de Rivière Senne**
 - o **Tour de table des communes**
- **11h20 – Parole aux acteurs locaux**
- **11h40 – Conclusions**
- **12h00 – Départ pour la visite sur le terrain de la zone d'immersion temporaire de Rebecq/Steenkerque** par Jean Lecomte (DCENN) et **point presse** à cet endroit
- **13h30 – Retour à l'administration communale de Rebecq** : sandwiches et boissons.

ANNEXES :

- A. Présentation du SPW – DGO2 – SETHY GTI
- B. Présentation du SPW – DGO3 – DCENN (cours d'eau de 1^{ère} catégorie)
- C. Présentation de la Province du Brabant wallon
- D. Présentation de la Province de Hainaut
- E. Présentation du Contrat de Rivière Senne

Accueil par Dimitri Legasse, Bourgmestre de Rebecq

Dimitri Legasse souhaite la bienvenue aux participants dans les nouveaux bâtiments de l'Administration communale de Rebecq, situés au premier plan en bord de Senne.

Il rappelle les débuts du Contrat de Rivière et les attentes des initiateurs. La 3^e plateforme inondations proposée par le Contrat de Rivière Senne et Rebecq a pour but de faire le point sur les avancées, dont une majeure : la zone d'immersion temporaire (ZIT) de Steenkerque, de 200 000 m³, dont on parle depuis si longtemps.

Introduction par Christian Fayt, Président du Contrat de Rivière Senne

Christian Fayt rappelle les débuts du Contrat de Rivière Senne, les inondations de 2002 - 3, les projets déjà initiés à Braine-le-Comte à l'époque, avec IGRETEC mandaté pour l'étude des ZIT. De plus, il explique qu'il y a 11 ans, il était déjà question d'une zone intéressante entre Steenkerque et Rebecq. C'est donc là qu'on voit qu'il faut du temps, mais quand on veut on peut ! Que si tout le monde travaille dans le même sens, on avance.

Dans cette optique, le Contrat de Rivière Senne a agi et agit pour venir en aide aux Communes dans la lutte contre les inondations, de la sorte :

- étude des ZIT potentielles sur les petits cours d'eau de l'ensemble du bassin de la Senne (réalisée en 2011) ;
- 2 éco-cantonniers actifs sur le bassin de la Senne depuis janvier 2011.

Présentation des avancées du Service Public de Wallonie – Groupe Transversal Inondations et DGO2 sur le sous-bassin de la Senne par Paul Dewil, Président du Groupe Transversal Inondations (GTI) - Voir annexe A

M. Dewil fait le point sur les actions menées depuis 2010. Il rappelle le plan « Pluies » dans la lutte contre les Inondations et la composition et missions du G.T.I. qui regroupe tous les acteurs des cours d'eau et des experts universitaires.

Voici énumérés les objectifs poursuivis et les moyens mis en œuvre en matière de lutte contre les inondations au cours de la période 2010-2013 :

Objectif 1 : amélioration des connaissances

- Participation du GTI à l'étude hydraulique réalisée par la Waterbouwkling laboratorium de Borgerhout. Conclusions présentées au SPW le 2/10 dont 3 majeures :
 - o Écluse de Lembeek, pertuis Senne-canal = augmenter sa capacité, ce qui permettrait un accroissement du débit, rajouter une vanne
 - o vanne de Lembeek fait l'objet d'une étude complémentaire. Les résultats seront communiqués au GTI (Groupe Transversal Inondations) début 2014
 - o élargissement de la Senne là c'est possible (maintenir voire augmenter l'espace de débordement)

- En participant au comité d'accompagnement de l'étude globale initiée par la Province du Brabant wallon, le GTI garantit la cohérence entre toutes les études faites et permet d'éviter des double-emplois.
- L'étude Myclene initiée par le Contrat de Rivière a été validée par le GTI

Objectif 2 : Bassin versant

- Invite les communes à faire appel à la cellule GISER (qui a d'ailleurs été renforcée) dans la lutte contre les coulées boueuses et le ruissellement. Ce service est gratuit, les mesures sont souvent peu coûteuses et donnent des résultats.
- Subvention de mesures de prévention (petits bassins d'orage,...) en milieu agricole avec une priorité aux projets élaborés dans le cadre de l'étude globale initiée par le contrat de rivière Senne

Objectif 3 : Rivière lit majeur-lit mineur

Stockage lit majeur

- Capacité de 210 000 m³ dans la ZIT de Steenkerque :
 - o gros œuvre terminé
 - o organes de vannage, télésurveillance et organes de commande : en cours de finalisation
 - o mise en service pour hiver 2013-2014 prévue mais expropriation partie Hainaut zone de rétention non finalisée et raccordement électrique Sedilec début décembre
- Capacité de 15 000 m³ pertuis droit de la Sennette à Clabecq et installation d'un batardeau à l'entrée et à l'exutoire du pertuis
- Bassin de rétention UCB sur le Hain à Braine-l'Alleud
 - o Position des poutres adaptée
 - o Automatisation du vannage prévue en 2014

Capacité d'écoulement

- Clapet d'isolement installé à Virginal entre canal et bief ancien canal
- Dans les travaux :
 - o Confluence Hain/canal Charleroi : surveillance accrue des OFNI's¹ et nettoyage intensifié
 - o Entretien du Hain effectué dans le hameau 45 et poursuivi jusque Braine-le-Château
 - o Entretien Sennette : inspection des deux pertuis réalisée et nettoyage des deux pertuis effectué
 - o Entretien des cours d'eau de 1^{ère} catégorie dont la Senne, dans le cadre des PARIS (Programmes d'actions rivières pour améliorer la géomorphologie des cours d'eau)

Objectif 4 : Vulnérabilité

Occupation du lit majeur

- Révision de la Carte de l'aléa d'Inondation finalisée en décembre 2013, pointera les débordements de cours d'eau ainsi que les axes de concentration de ruissellement

Système alerte

- Installation réalisée de 2 pluviographes supplémentaires à Braine-le-Château et Lillois et un limnigraphe sur le Hain à hauteur de la STEP opérationnel fin 2013
- Mesures préventives = selon les prévisions météo et les débits observés de la Samme (et prochainement du Hain) alerte des gestionnaires du canal (des 3 régions) pour un abaissement du niveau d'eau du canal au niveau de flottaison minimum si un seuil

¹ OFNI : Objet Flottant Non Identifié

critique est atteint. Un débit effectif ou prévu de la Samme supérieur à 5m³/s permet de déclencher la procédure.

- Site Infocruce amélioré : <http://infocruce.wallonie.be>
 - o Dissociation canal/Samme/Hain et Senne/affluents naturels (2 bassins versants indépendants)
 - o Stations supplémentaires précitées intégrées
 - o Rafraîchissement des données augmenté sous forme graphique (mis à jour toutes les heures)

Objectif 5 : Gestion de crise

Système alerte : transmission alerte améliorée du point de vue performance, rapidité, sécurité. Le SETHY informe le Centre régional de Crise de Wallonie (CRC-W) qui lui transmet vers communes, services secours et gouverneurs de provinces, avec un message adapté aux destinataires.

M. Dewil salue le nouveau plan d'urgence de la commune de Tubize (PPUI) qui a reçu un avis technique du GTI et du CRC-W, et invite les communes à se doter elles aussi d'un plan d'urgence et à communiquer au CRC-W les coordonnées des contacts à prévenir en cas de crise : secretariat@crc.gov.wallonie.be.

Questions après l'exposé de Monsieur Dewil :

Christine Gilot demande :

- Quel service contacter concernant les subsides pour la mise en place de mesures anti-ruissellement ?

Soit la DCENN (la direction des cours d'eau non navigables, service de M. Lecomte) OU MIEUX directement la cellule GISER.

- Un Règlement régional d'Urbanisme est-il toujours prévu pour accompagner la carte d'aléa inondation ?

M. Dewil dit que la 2^e version de la carte est prête et devrait être approuvée bientôt. Concernant le règlement, la discussion est toujours en cours sur la version juridique à mettre en place (la notion de règlement régional devrait disparaître dans le nouveau CWATUPE) ; le but reste d'avoir des mesures contraignantes.

Jean-Pierre Fumière demande :

- si l'étude de Borgerhout sera accessible à tous ?
- si la capacité d'évacuation par le canal est prise en compte ?
- si la 4^{ème} vanne du pertuis de la Senne à Lembeek permet effectivement une évacuation de + 70 m³/s, il trouve que, dans ce cas, la zone de rétention à Steenkerque n'est pas suffisante, et d'autres mesures doivent être prises.

M. Dewil rappelle que l'entièreté de l'étude sera communiquée au GTI début 2014, et répond qu'une synthèse de l'étude pourra être accessible (l'entièreté est trop technique).

Dolorès Baïta fait remarquer que c'est bien d'augmenter le by-pass de l'écluse de Lembeek, mais qu'il faut que ça suive en aval. Des recommandations ont été faites pour l'écluse d'Anderlecht et Molenbeek sur le territoire de Bruxelles ; à l'exutoire du canal de Willebroeck, il y a également moyen de faire des efforts mais il faut tenir compte des marées (12h00 sur 24h00 !). A Bruxelles, il y a un programme de curage de la Senne parce que les pertuis sont envasés.

Présentation des avancées du SPW- DGO3 sur le sous-bassin de la Senne par Jean Lecomte, 1er attaché à la DGO3-Direction des Cours d'Eau non Navigables de Mons (DCENN) - Voir annexe B

M. Lecomte travaille sur les cours d'eau de 1^{ère} catégorie du bassin de l'Escaut en Wallonie, dont le sous-bassin de la Senne. Soit les cours d'eau suivants : la Senne, la Sennette, le Hain et la Samme. Voici ce qui a été réalisé.

Sur la Senne :

Réalisés :

- En mai 2012 : le bypass de la crue au moulin Ripain soit 210 000 euros (TVAC), financement communal et régional
- Zone de rétention entre Steenkerque et Rebecq de 210 000 m³ soit 1 100 000 euros (TVAC) (2013)
- Travaux d'entretien de la Senne entre Steenkerque et Rebecq (fin 2013) : pose d'enrochement, enlèvement d'obstacles pour 60 000 euros (TVAC)

A réaliser :

- En priorité, Réalisation d'une zone de débordement sur la Senne à Tubize (2014 – 2015)
 - o Zone d'expansion du lit mineur par la création d'un lit latéral (capacité 10.000 m³) (en berge gauche de la Senne abaisser le niveau d'1,5m sur 50 m de large, ce qui faciliterait le passage de la Senne et donc du Coeurcq) et amélioration de la confluence avec le Coeurcq
 - o Réalisation d'un merlon de protection au droit de la rue Scandiano (100m) et le long de la Maison de Retraite

Ces deux premiers points pour 220 000 euros (TVAC).

- Dans un deuxième temps, étude d'une ZIT à la prairie des Angles pour 120 000 m³ grâce à une digue en travers (avec zone de stockage en amont et plan d'eau). Etude de faisabilité réalisée en 2013 et étude du projet avec l'UCL (LOCI).
- Mise à gabarit de la Senne sur l'ancien site Fabelta pour 2014 par la construction d'un nouveau pont (en amont de la brasserie) pour 250 000 euros (avec TVA), travaux financés par la région wallonne et la commune (suppression de l'ancien pont trop petit qui représente le dernier goulot de Tubize).

Sur la Sennette :

Réalisés :

- Mai 2013. Curage du voûtement de la Sennette entre Oisquerq et Clabecq bientôt fini (jamais fait depuis 60 ans). 330 000 euros (TVAC) avec à l'aval une zone de piégeage des sédiments dans les gabions. Désenvasement des deux pertuis sur 2 x 5km = 11 000m³ de boue (boue, branchages, objets métalliques, vase et sable sur plus de 2 m de haut par endroits). Aménagement du pertuis droit pour retenir 15 000 m³ (Passages entre pertuis fermés sur 2 m de haut, pose de batardeaux pour autocurage et stopper les branchages.)
- Etude de faisabilité zone de stockage à l'amont d'Arjowiggins Teape par la construction d'une digue – différentes simulations selon la cote atteinte. Sans risque pour les habitations et assez rapide à mettre en œuvre pour une capacité de 80 000 à 90 000 m³ (2013).

À réaliser

- Pour 2014 : entretien de la Sennette entre Ecaussinnes et Ronquières à hauteur de Combreuil, notamment par l'enlèvement des obstacles et l'entretien de la végétation pour 80 000 euros (TVAC)

Sur le Hain :

Réalisés ou à réaliser :

- en 2011, zone de rétention UCB de Braine l'Alleud d'une capacité de 13.000 m³ portée à 40 000 m³, en 2012 réduction de la section de fuite de 0,60 m d'hauteur. Pour 2014 : pose d'un clapet mobile et automatisation – informatisation pour un coût estimé à 400 000 euros
- en 2011, étude faisabilité de la ZIT sur des terrains appartenant au CPAS de Braine-le-Château (Wauthier-Braine) mais probablement sans intérêt, seulement 3-4 000 m³ d'eau retenus, ne se justifie pas pour le SPW.
- Etude de faisabilité d'une ZIT en amont du moulin Branquart déjà réalisée par le passé mais changements depuis (lotissement réalisés dans la zone avec bassins tampons, donc capacité réduite depuis l'étude)
- Etude de faisabilité d'une autre ZIT en aval du Moulin déjà réalisée aussi mais moins intéressante pour le stockage.
- 2013 : étude de faisabilité d'un bypass du Hain vers le canal (avant le Hameau du 45), mais peu rentable car de gros travaux pour seulement 2,8 m³/s by-passés pour un investissement de 900.000 € (hors expropriations).
- 2012 : travaux d'entretien du Hain de Braine-le-Château à Clabecq . 3 camions de déchets évacués et renforcement des berges. 270.000 € TVAC.
- 2013-2014 : travaux d'entretien du Hain de Braine l'Alleud à Clabecq pour 81 000 euros (TVAC)
- 2011 : nettoyage de la confluence du Vraimont avec la Sennette, chantier d'entretien de la ripisylve et nettoyage du lit mineur réalisé dans le cadre du chantier du Hain.

Prévisions des engagements pour 2014 sur les cours d'eau de première catégorie :

- **Travaux d'amélioration : pour 870 000 euros**
- **Travaux d'entretien : pour 260 000 euros** dont 80.000 € sont affectés à la résolution des points noirs des inventaires des Contrats de Rivière.

Il s'agit bien de **prévisions**, ces budgets doivent encore être validés dans le budget par les autorités supérieures.

Jean-Pierre Fumière rappelle d'où on vient et où l'on va. Il rappelle la commission parlementaire du 7 avril 2011 à laquelle le Contrat de Rivière Senne avait été invité et lit un extrait de l'intervention de Christian Fayt à cette occasion. Il remercie le SPW et les administrations communales pour leurs avancées. Il rappelle la nécessité du Contrat de Rivière et remercie ses membres pour le travail accompli ainsi que les autres intervenants.

Dimitri Legasse invite l'assemblée à la visite de la ZIT de Steenkerque initiée par la Commune de Rebecq dans le cadre des Journées wallonnes de l'Eau 2014 (le 29/3/2014) et guidée par le SPW-DCENN.

Stéphanie Deneef demande ce qu'il en est de la Samme. Jean Lecomte répond que son entretien a été fait sur 3 ans avant 2010 et que rien n'est prévu pour le moment. Aucune ZIT n'y est étudiée car elle longe le canal. Il existe des problèmes sur certains affluents de la Samme (Thines à Bornival), les gestionnaires provinciaux doivent chercher des solutions. Il y a aussi une zone à étudier pour retenir l'eau : la réserve naturelle. Il aimerait voir ce qui est possible avec le DNF (gestionnaire de la réserve).

Bénédicte Poll : une ZIT pourrait être possible en amont de Seneffe. Qu'en est-il ? Jean Lecomte répond de demander à la Province de Hainaut.

Présentation des avancées sur le sous-bassin de la Senne de la Province du Brabant Wallon par Alexandra Bauwens (Cellule Bassins d'Orage) - Voir annexe C

Alexandra Bauwens excuse le député provincial Marc Bastin qui a été retenu par d'autres obligations.

1. Hydrologie du Brabant wallon.

Le bassin de la Senne représente un quart voire un tiers du Brabant wallon (Ouest).

2. Actions entreprises en 2013.

- Création d'un portail provincial de gestion des risques d'inondations avec deux volets : un pour le grand public (que faire en cas d'inondation, signaler une inondation) et un autre pour les gestionnaires des cours d'eau. Celui pour les gestionnaires des cours d'eau aura plus d'informations complémentaires avec le recensement des bassins d'orages, les travaux qui ont été fait et qui sont prévus, les ouvrages à l'échelle du BW contre les inondations, les coordonnées des différents gestionnaires pour une meilleure coordination ainsi que leurs liens. <http://sites.uclouvain.be/inondationsbw/>
- Règlement coulées boueuses : permet l'acquisition de matériel et de subventions visant à remédier à la problématiques des coulées boueuses (25 000 €/an au maximum) octroyé par la Province du Brabant wallon aux communes. S'il n'y a pas d'élément de supracommunalité, alors 20 000 € au maximum seront octroyés (80 % du montants des travaux subsidiables). Et s'il y a des éléments de supracommunalité, 25 000 € seront octroyés au maximum (90 % du montant des travaux subsidiables). Deux tiers des communes du BW ont répondu à l'appel à projets dans ce cadre ci.
- Travaux sur les cours d'eau de 2^{ième} catégorie sur les communes de Braine-l'Alleud, d'Ittre et de Nivelles, avec une prise de connaissance du terrain.
- Ouvrages de rétention :
 - o Subvention aux projets de ZIT à Tubize (Coeurcq) et à Braine-L'alleud (Paradis).
 - o Lancement du marché de service : désignation d'un auteur de projet en vue de l'aménagement d'ouvrage de lutte contre les inondations (crues et ruissellements) et prestations ponctuelles dans cette matière (ce marché de service permettra aux communes d'avoir accès à l'auteur de projet aux conditions obtenues par la Province).

Présentation des avancées sur le sous-bassin de la Senne de la Province de Hainaut par Didier Declercq - voir annexe D

Les actions de la Province de Hainaut dans la lutte contre les inondations sont de 2 types :

1. entretien de cours d'eau ;
2. études hydrologiques.

1. **Entretien de cours d'eau** : l'entretien consiste en un curage superficiel et l'enlèvement d'obstacle, l'élagage, et par du curage à vif fond (enlèvement des vases)
 - a. 5 groupes de cours d'eau provinciaux du bassin de la Senne ont été entretenus en 2012 (pour un total de 89 250 €), soit le Boussemont, les Longues Meules, la Sennette, le Balasse, la Fontaine au Mont, le Renissart, le Rosseignies
 - b. La Sennette à Marche lez-Ecaussinnes (Wateringue de Tyberchamps) en 2013 (22 000 €)
 - c. La Senne à Soignies prévue en 2014 (~1 km)

2. Etudes hydrologiques :

- a. En 2011, la Province a initié le **programme NAQIA**. NAQIA consiste en une étude globale des bassins hydrographiques en vue :
 - i. de rechercher des solutions dans le cadre de la lutte contre les inondations
 - ii. d'assurer une gestion technique affinée des cours d'eau.
- b. A ce jour, à la demande des autorités provinciales, l'étude de **l'ensemble du bassin de la Senne** dans sa partie classée en 2^e catégorie est programmée. Le marché de services pour les reconnaissances préalables est en cours et les opérations sur terrain débuteront en janvier 2014
- c. Les autorités provinciales ont demandé de procéder en priorité : à **l'étude du bassin hydrographique du Pré Canonne** (appelé aussi Cafenière) et plus particulièrement au dimensionnement du bassin de rétention préconisé à la fois dans l'étude de la Ville de Soignies et celle du Contrat Rivière Senne.
Cette étude est en cours et les opérations topographiques de la zone de rétention vont débuter en décembre 2013.
Une somme de 600 000 € a été inscrite au budget 2014 en vue de prendre en charge le coût des travaux.

Interventions et Questions/réponses

- Jean-Jacques Flahaux : de quelle dimension sera la ZIT de la Cafenière ?
Mme Amandine Gaillet, Chef de bureau technique au Bureau d'études de la Province répond qu'elle se situera entre 30 et 50 000 m³.
- Qu'en est-il de l'étude annoncée sur l'ensemble de la Samme (Manage, Seneffe, Braine-le-Comte) ? M. Declercq répond que dans le cadre de l'étude NAQIA, elle est prévue fin 2014.
- Jean-Jacques Flahaux : qu'est-il envisagé de la zone entre Soignies et Steenkerque (en amont de la ZIT de Steenkerque)?
M. Lecomte répond :
 - Que le SPW prévoit justement un entretien de la Senne en aval de Steenkerque pour favoriser l'écoulement ;
 - Que ses services connaissent bien les cours d'eau en amont de Steenkerque, et que 2 zones ont été déjà envisagées par le passé : une zone a été étudiée sur la Brainette et une autre à l'amont de Horruet (Horruette), mais ont été très mal reçues par la population à l'époque. Il y a évidemment des possibilités en amont de Steenkerque.

Michel Thienpont sait que de l'Horruette à la ferme de l'Hôtel, des travaux d'égouttage ont été réalisés. Il a appris des fermiers qu'ils avaient reçu une lettre du comité d'acquisition il y a un an puis plus rien....

Jean-Jacques Flahaux : ces inondations sont comme une épée de Damoclès. Il dit qu'à Braine-le-Comte, trois ZIT se finalisent pour 30.000 m³. IGRETEC, le bureau d'étude en est à sa deuxième phase. M. Flahaux demande que les financements soient prêts.

Présentation des avancées sur le sous-bassin de la Senne au niveau communal :

- Focus général par Carole Van Roy du Contrat de Rivière Senne – annexe E

Carole Van Roy présente 4 cartes du sous-bassin de la Senne pour montrer l'évolution des actions depuis novembre 2010.

- 1) Carte 1 : rappel des 37 points d'inondation en novembre 2010 sur le sous-bassin de la Senne avec comme spécificité :

- bassin de la Senne touché dans son entièreté même si moins de dégâts en tête de bassin
 - Plus on se rapproche du goulot à Tubize dans laquelle arrivent 3 cours d'eau principaux (Senne, Sennette et Hain), plus il y a de foyers d'inondations
 - Au moins 3150 habitations touchées
 - Suite à la 1^{ère} plateforme inondations, le CRSenne a :
 - i. Engagé deux éco-cantonniers pour aider les communes à gérer leur 3^{ème} catégorie (nettoyage de CE et entretien) et repérer les ZIT potentielles
 - ii. réalisé une pré-étude de faisabilité de ZIT potentielles sur les 3^{ème} catégories (voire 2^{ème} catégorie)
- 2) Carte 2 : rappel des ZIT potentielles présentées en novembre 2011 par le bureau d'étude engagé par le CRSenne reprenant :
- 31 ZIT retenues pour près de 1 Million m³ pouvant être stocké, situées en général juste en amont des points d'inondations de 2010
- 3) Carte 3 : présentation en novembre 2011 des actions et projets des gestionnaires en depuis les inondations de 2010 (non exhaustif)
- 2 ZIT existantes
 - 9 ZIT en projet et 3 autres actions en projet (sondes, by-pass...)
 - 5 ZIT à réaliser
- 4) Carte 4 : présentation en novembre 2013 des actions et projets des gestionnaires depuis les inondations de 2010 (non exhaustif)
- 7 ZIT existantes (+ autres projets tels que vannes bief 28, sondes au niveau de la Samme, By pass au Ripain) = 372 300 m³ peuvent être stockés
 - 8 ZIT en projet
 - 3 ZIT à réaliser
 - Etude pré-faisabilité de ZIT potentielles sur 3^{ème} – 2^{ème} cat
 - 5 ZIT²/29 ZIT potentielles sont à l'étude pour 263 000 m³ (auquel il faut rajouter les autres ZIT hors bureau étude du CRSenne)
 - 2 éco-cantonniers : missions en lien avec la lutte contre inondations
 - Repérage de 64 ZIT en 2011
 - Depuis 2010 = 35 cours d'eau nettoyés en collaboration avec les ouvriers communaux et/ou provinciaux sur 10 communes

• **Tour de table des communes par vallée**

Commune / intervenant	Action par commune / remarques
<i>Vallée de la Senne</i>	
Silly , par Carole Van Roy (CRSenne) pour Philippe Vilcot (service environnement)	- Pour le bassin de la Senne, rien d'entrepris pour l'instant car pas de problème 'majeur et urgent' mais n'abandonne pas le projet de créer une petite ZIT au droit d'un cours d'eau non navigable non classé (pas de nom) affluent du Boussemont à Graty; et ce en partenariat avec le propriétaire du site concerné
Braine-le-Comte , par Jean-Jacques Flahaux (Bourgmestre),	- Trois ZIT sont effectives pour environ 30 000 m ³ . Deux se situent sur la Brainette pour une capacité de 25 000m ³ et une sur le Sans-fond d'environ 5 000 m ³ . Une seconde phase d'étude est

² ZIT Hain Paradis, Saint-Pierre Nivelles, Rau du Pont Rebecq, Iesbecq Rebecq, Cafenièrre Soignies

<p>Christophe Miel (directeur service travaux), Daniel Canart (Echevin travaux)</p>	<p>demandée à IGRETEC pour des aménagements supplémentaires. Si les projets sont réalistes et réalisables, il faut que les financements suivent. Cela a mis près de 10 ans pour voir ces ZIT opérationnelles.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Autres zones à l'étude : affinement du bassin de la Brainette et une zone de retenue sur Hennuyères (proche du chemin de fer) (2^{ème} phase d'étude). Le pertuis de la Brainette a subi un renforcement et un curage sur +/- 1 km. En 2002, une vanne motorisée a été placée à la sortie des étangs Martel pour freiner le flux d'eau. - Demande au gestionnaire de la Senne de protéger rapidement les habitants de Steenkerque en créant une ZIT en amont du village
<p>Enghien, Claudine Decuyper (service environnement)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - commune surtout concernée par le bassin de la Dendre sur lequel deux ZIT ont été créées pour une capacité de retenue de 45 000 m³. Celles-ci ont déjà fait leurs preuves. Ces deux zones ont pu voir le jour grâce au Remembrement. Elles ont été subventionnées pour 60 % par le SPW et 40 % par la commune et la province. Une mare permanente dans une des ZIT a été créée pour permettre un maillage écologique plus important.
<p>Rebecq, Dimitri Legasse (Bourgmestre)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Deux ZIT sont en cours d'étude de faisabilité, payées sur fonds propre de la commune pour 80 000 €. La province du BW et la RW vont être sollicitées. <ol style="list-style-type: none"> 1. ZIT sur le Ry d'lesbecq 3^e catégorie- capacité de retenue de 25 000 m³ et coût total de 216 000 € TVAC. 2. ZIT sur le Pont-Neuf 2^e catégorie - capacité de 50 000 m³ et coût total de 233 000 € TVAC. - Rebecq est solidaire avec Braine-le-Comte concernant une ZIT en amont de Steenkerque pour protéger les habitants - Au-delà de ces actions concrètes, il faut sensibiliser et éduquer la population sur les bons gestes à avoir. La rencontre avec les riverains et l'échanges des bonnes pratiques sont très importantes, c'est aussi à ça que sert le CRSenne.
<p>Tubize, Bruno Soudan (Echevin des inondations)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Un code de bonne conduite a été mis en place pour les permis d'urbanisme en zone inondable. - Le Laubecq pose des problèmes sur Tubize puisque ses eaux vont dans la Senne. Une ZIT du Laubecq est à l'étude, proche du TGV et de l'A8 (donc aussi afflux d'eau de l'autoroute) pour une capacité de retenue de 30 000 m³, en concertation avec la Province BW. - Autre zone est à l'étude sur le Coeurcq en aval des étangs. L'IBW est assistant au maître d'ouvrage. La capacité de retenue est de 77 000 m³. - Sur le Vraimont, un By-pass est envisagé avec la province. Le bureau d'étude a été désigné par le collège communal de la semaine du 18/11/2013. - Une équipe d'ouvriers communaux ont à leur charge le nettoyage des cours d'eau, fossés, égouts et tout ce qui est lié au bon écoulement de l'eau. Une équipe d'éclaireurs de 15 conseillers est également mise en place pour surveiller les cours d'eau lorsque ceux-ci montent. Ils relayent l'information jusqu'à

	<p>un « centre de crise » et aident les pompiers.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La ZIT du moulin Brancart, situé sur le Hain, doit être réalisée plus vite. - Nous remercions le travail du Contrat de Rivière Senne pour la sensibilisation aux Objets Flottants Non Identifiés (OFNI's).
Vallées de la Samme et de la Sennette	
Seneffe , Bénédicte Poll (Bourgmestre)	<ul style="list-style-type: none"> - Il faudrait étudier une zone d'immersion sur la Samme avant Seneffe (niveau provincial) - Des curages d'entretien des cours d'eau communaux sont réalisés
Nivelles , Valérie Deneef (service travaux)	<ul style="list-style-type: none"> - Procédure inondation mise en place il y a 5 ans, dès que l'alerte est lancée la procédure s'enclenche. Cet été, Nivelles n'a reçu aucune alerte de la Province et cela nous a posé problème. - L'arrivée de la Thines dans la Samme est un gros souci car celle-ci passe sous l'ancien canal et arrive dans la Samme à 90°. Le moulin à eau tout proche est systématiquement inondé. Le problème concerne une série de gestionnaires différents (Province BW pour la Thines, SPW-DGO3-DCENN pour la Samme, SPW-DGO2 pour le canal). - La ZIT du Ry Saint-Pierre est en projet. - La commune souhaite faire une étude sur tout le centre-ville. Des demandes de subvention sont faites à la province et au SPW. Au faubourg de Soignies, les caves sont régulièrement inondées. Tous les bassins d'orage sont gérés mais on a quand même des problèmes. On ne sait plus trop quoi faire.
Ittre , Christian Fayt (Echevin des travaux et de la ruralité)	<ul style="list-style-type: none"> - Le centre-ville d'Ittre est une des 1^{ères} communes à être fortement inondée (tête de bassin) en 2010. Un muret a été érigé au terrain de foot pour « inonder » le terrain de foot comme une zone d'immersion temporaire (3 à 5000 m³ retenus). Le pertuis du Ry Ternel n'accepte que 5 m³/seconde, or au moment des inondations il était à 7 m³/seconde. - Lors des travaux de collecteurs, un by-pass a été mis en place avec un tuyau de 1 200 mm au lieu de 400 normalement, ce qui permet en cas de crue d'évacuer 3000 l/sec (Ry Ternel) - Ce qu'il reste à faire pour Ittre <ol style="list-style-type: none"> 1. Création d'une ZIT sur la Sennette en amont des papeteries de Virginal 2. La réparation du bief 29. Pour rappel, ce bief de l'ancien canal a lâché 5 jours après les crues. On a reçu une réponse négative du Ministre concernant sa réparation ! Or celui-ci aurait une capacité de retenue de 75 000 m³. Au collège communal, la décision d'entretenir et de restaurer ce bief a été acceptée. Les éco-cantonniers du CRSenne y travaillent d'ailleurs actuellement pour créer des fagots de saules à proposer gratuitement aux communes pour lutter contre les coulées de boues. 3. Trois parkings présents sur la commune doivent être réaménagés pour une meilleure infiltration d'eau. Nous devons donc éviter l'asphaltage ! 4. Une zone de rétention pourrait être envisagée avec la Province du BW sur le Ry de Baudémont (affluent du Ry

	<p>Ternel) via peut-être la mise en place d'un batardeau sur un ouvrage d'art. Les discussions sont à réaliser avec VIVAQUA.</p> <p>5. Un batardeau peut aussi être envisagé sur la Sennette en amont de l'Ecluse d'Ittre avant son passage sous le canal pour limiter son entrée d'eau. Cela ne coûterait pas grand-chose. Il faudrait que la Wallonie, Bruxelles et la Flandre travaillent ensemble sur ce projet car la Senne concerne les 3 Régions.</p>
Vallée du Hain	
Braine-l'Alleud , Jean-Pierre Forget (service travaux)	<ul style="list-style-type: none"> - La zone d'immersion temporaire du Paradis est en cours de finalisation. Elle peut retenir 100 000 m³. - Une seconde ZIT est à l'étude sur le Badeau (marché public bientôt adjugé pour l'étude), rue Comte de Mééus à Lillois. Cette ZIT avait aussi été étudiée par Myclene (bureau d'étude engagé par le CRSenne). On demande ponctuellement à Myclene un avis sur ce qu'on veut réaliser pour avoir une vision globale. - Un projet de « code de bonne conduite » pour les nouveaux permis d'urbanisme est aussi d'application. Le candidat lotisseur doit soit cofinancer un ouvrage de retenue ou d'infiltration d'eau soit retenir ses eaux chez lui pour en ralentir l'arrivée dans les égouts et cours d'eau. Dans le cas du chemin de fer, dans le cadre du RER, on demande qu'un bassin d'orage sur le Talus soit augmenté. - La commune entretient ses cours d'eau annuellement, frais qui sont de l'ordre de 120 000 €.
Braine-le-Château , par Carole Van Roy (CRSenne) pour Alain Fauconnier (Bourgmestre)	<ul style="list-style-type: none"> - La commune souhaite la réalisation d'une zone d'immersion temporaire sur Hain à la rue du Try. Ce sont les terrains du CPAS et un emplacement de parking est prévu à cet endroit. Il suffirait d'un (petit) aménagement pour faire une ZIT de 3 000 m³. Cela permettrait de désengorger la rue du Try souvent inondée et de temporiser quelque peu les eaux provenant d'autoroute (quelque peu car l'afflux d'eau provenant de la E19 est très important). - La commune cherche à acquérir les étangs de Boularmont. L'abaissement du niveau de l'étang pourrait permettre de retenir 50 000 m³, ce qui serait bénéfique pour les maisons situées en aval (cours d'eau du Bois d'Haumont). - La commune insiste auprès du SPW pour la réalisation de la ZIT au niveau du moulin Brancart.
Tubize , Bruno Soudan (Echevin de la lutte contre les inondations)	<ul style="list-style-type: none"> - Le bassin d'orage permettant de recevoir les eaux du viaduc de Wauthier-Braine ne fonctionne pas. - Tubize a également un souci avec l'arrivée des eaux de l'A8 et du TGV (gros apport d'eau dans les petit cours d'eau)

Interventions et Questions/réponses

- Christian Fayt : suite à l'interpellation de Tubize et Braine-le-Comte, on a bien retenu ce qui concerne le financement des ZIT, le **CR Senne interviendra au niveau du Ministre**. Bien noté également la protection du village de Steenkerque.

- Valérie Deneef de Nivelles a également des problèmes liés aux eaux de ruissellement de l'autoroute. Elle a écrit à la DGO2, mais sans réponse. Braine-l'Alleud, Braine-le-Château, Tubize et Seneffe sont dans le cas aussi.
 - o M. Dewil répond par rapport aux eaux d'autoroute les ouvrages d'art de ce type sont à charge de SOFICO. Cela leur demande beaucoup d'entretien. Il est vrai qu'il vaut mieux entretenir et réhabiliter des zones existantes que d'entamer des procédures d'expropriations ou d'achat ;
- Jean-Jacques Flahaux, Bourgmestre de Braine-le-Comte dit que l'envasement de l'ancien canal est aussi un problème. Le cours d'eau le Bornival s'y jette mais son exutoire est bouché car il y a énormément de vase. Il doit rester 15 à 20 cm d'eau.

Parole aux acteurs locaux

Sos Inondations (Jean-Pierre Fumière)

Il faut trouver des accords interrégionaux pour prévenir les inondations. Il faut limiter l'urbanisation et augmenter la prévention !

Coordination-Senne (David Kuborn)

La Senne est une rivière complexe, qui passe par 3 Régions et 5 provinces. Les inondations de la vallée de la Senne sont graves et régulières. Ces dernières années, elles ont lieu en moyenne tous les 3-4 ans et touchent toute la vallée, en amont de Bruxelles.

Le seul moyen de venir à bout de ces inondations est de le faire de manière interrégionale.

La Wallonie où le relief est plus important, doit stocker plus d'eau en amont. La Flandre et Bruxelles, très urbanisés et ayant donc une capacité de stockage peu importante doivent prioritairement évacuer plus d'eau vers l'Escaut. En raison de l'impossibilité d'augmenter significativement l'évacuation de l'eau par la Senne puisqu'elle passe en pertuis à Halle et à Bruxelles, ce sont les ouvrages qui permettent l'évacuation de l'eau par le 'canal de la Senne' qui doivent être structurellement augmentés ; les vannes, bypass ou aqueducs de contournement'. Ils n'ont plus été modernisés depuis la 2ème guerre mondiale et sont aujourd'hui considérés comme dépassés. Ces ouvrages sont pourtant le seul moyen d'évacuer l'eau lorsque les sols sont saturés et les zones d'immersion remplies... ce qui est régulièrement le cas en hiver.

Espérons que le travail réalisé en Wallonie sera prolongé en Flandre et à Bruxelles afin que tous les habitants de la vallée puissent être préservés de ces catastrophes à répétition.

Plus d'informations sur www.coordinationsenne.be « dossier inondations ».

Fédération Wallonne de l'Agriculture (Michel Thienpont)

Le Moulin d'Hou reçoit tous les affluents. Il faut aussi penser à retenir les eaux en amont de Steenkerque pour protéger ses habitants également. Il est toujours bien de parcourir les cours d'eau pour rencontrer les agriculteurs et ainsi leur expliquer concrètement ce que l'on fait. Les agriculteurs doivent souvent mettre en place des drains ou des fossés drainant. Il y a aussi des problèmes d'érosion. Les agriculteurs sont prêts à aider mais pas pour des frais conséquents.

La PAC va encore changer.

Service Incendie de Tubize (Guy Vanesbeen)

Il faut aussi transmettre aux gens les trucs et astuces pas chers pour se protéger de l'eau telle qu'une planche de bois et une bombe de mousse PU pour éviter l'entrée d'eau par une porte.

IBW (Isabelle Massart)

IBW est assistant de Tubize pour l'étude des deux ZIT précitées. Il est essentiel de diffuser les bonnes pratiques le plus largement possible à tous les niveaux, en « préventif » pour compléter le travail lié aux ouvrages d'art, qui est lui « curatif ».

Conclusions

Christian Fayt constate qu'après 3 ans, on peut se féliciter des avancées, à tous les niveaux de gestion : Région wallonne, Provinces et Communes. Des nombreux travaux et études ont été entrepris depuis fin 2010.

Il mentionne les pistes à investiguer plus loin :

- ZIT en amont de Steenkerque
- ZIT sur la Samme à Seneffe
- Problème complexe de la confluence de la Thines et de la Samme à Bornival.

Il rappelle le besoin de **financement** des actions entreprises sur les cours d'eau par les communes pour lutter contre les inondations, par le niveau supra-communal. Car en effet, les aménagements faits en amont servent pour l'aval.

Il rappelle l'étude entreprise à la demande des 3 Régions, par le laboratoire de Borgerhout sur l'ensemble du système canal Charleroi-Bruxelles et les cours d'eau adjacents dont les résultats viennent d'être connus par la Région wallonne. Un complément concernant la vanne de Lembeek sur la Senne a été demandé et les résultats arriveront en janvier 2014. L'Assemblée du Contrat de Rivière Senne souhaite recevoir les **conclusions finales de cette étude globale** avec impatience.

Courant 2014, le Contrat de Rivière éditera un « **Code de bonnes pratiques du riverain** » pour lutter contre les inondations, qui sera mis à disposition des Communes du bassin. Tubize a élaboré un **Code de bonnes pratiques pour les permis d'urbanisme** pour son Service Urbanisme. Cet outil est très intéressant pour l'ensemble des communes.

Il insiste sur la nécessité de l'engagement sur le plan politique pour que les actions soient menées à bien.

Une **plateforme interrégionale** du bassin de la Senne sera rééditée en 2014 pour poursuivre le travail en commun (Wallonie, Bruxelles et Flandre) par le Contrat de Rivière Senne et Coordination Senne.

Une autre conclusion générale est que de nombreuses communes sont touchées par l'**arrivée des eaux d'autoroute ou de chemin de fer**, pour lesquelles les bassins d'orage sont inexistant, insuffisants ou non fonctionnels (manque d'entretien souvent). Il y a un travail à faire à ce niveau-là pour lutter contre les inondations par la DGO2.

Monsieur Dewil rappelle quant à lui :

- Qu'il va se renseigner concernant la réparation du bief 29 de l'ancien canal à Ittre
- Qu'il va se pencher sur le rôle tampon que peut jouer l'ancien canal et ses retenues d'eau (notamment la réserve naturelle) par rapport à la Samme

- Qu'il ne faut pas hésiter à faire des explorations souterraines vidéos dans les pertuis pour mieux comprendre les fonctionnements : du matériel performant est disponible à coût abordable au Centre de Recherches routières
- Dans le cadre des demandes de permis, les communes peuvent exiger des aménagements ad hoc via les charges urbanistiques, pour diminuer les impacts pour la gestion de l'eau. Il s'agit alors d'agir en amont, afin de diminuer les coûts beaucoup plus élevés a posteriori
- Il invite également les communes qui ne l'auraient pas encore fait, de se doter d'un Plan Communal d'Urgence, afin de mieux gérer les crises ; appui possible par le CRC-W à secretariat@crc.gov.wallonie.be.

Visite de la Zone d'Immersion temporaire de Steenkerque

Monsieur Lecomte accueille le groupe sur le site de la ZIT de Steenkerque Rebecq, a bord de la digue nouvellement construite.

Zone de rétention d'une capacité de stockage de 210 000 m³ avec une gestion automatisée et informatisée basée sur le débit aval limitant. Niveau maximum des eaux stockées est à la cote IGN 53.00 et une superficie réservée de 19,5 ha. Son coût d'investissement : 1 100 000 € TVAC.

Cette digue fait 180 m de long (avec 5 000 m³ de terre par-dessus). Elle se situe à la cote 53,5 m (50 cm de sécurité par rapport à la cote 53 m). Elle a une « âme » en palplanches, qui descendent entre 6 et 12 m de profondeur (le maximum au milieu). Elle est garantie 2 ans sans plantes invasives par l'entreprise (notamment la renouée asiatique, clause du cahier des charges). Le seuil du déversoir de sécurité est quant à lui à la cote 53 m (il sera réalisé prochainement à droite de l'ouvrage en regardant vers l'aval).

Les terrains ont été remis en gestion gratuitement à leurs anciens propriétaires, sous la réserve qu'ils maintiennent la même activité qu'avant les travaux. Les peupliers seront donc replantés prochainement.

Le clapet est prêt à être posé dans l'ouvrage. Il sera couché en position normale, et commencera à se redresser quand le débit de la Senne augmentera à des valeurs supérieures à 19 m³/s. La valeur seuil de 19 m³/s est la valeur maximale acceptable en aval pour protéger une série de rues fréquentées et d'habitations et sera ajustable selon l'expérience à venir. Le débit de la Senne sera donc mesuré constamment au niveau de l'ouvrage.

Par exemple, si l'on pouvait augmenter la valeur seuil à 21 m³/s, on le ferait. Dès que le clapet remonte, la ZIT commence à se remplir, donc au plus on attend avant que le clapet ne remonte, au mieux c'est.

Si on avait cette ZIT en fonction avec les pluies de 2010, l'eau serait restée sous le niveau de la digue.

Le site sera clôturé. Le clapet sera donc automatisé (commande à distance), et en cas de panne de courant sur le site (orage), il sera possible d'activer le système en se raccordant avec générateur (mobile) et aussi manuellement si ça ne fonctionnait pas.

Les services de secours (pompiers) de la zone de Tubize et de Braine-le-Comte auront accès à la ZIT (clés) et auront une petite formation par le SPW pour l'activation manuelle du vannage en cas de panne du système.

Il devrait y avoir encore environ 3 semaines de chantier. Avec les congés de fin d'année, si tout se passe comme prévu, la ZIT serait donc **opérationnelle à la mi-janvier 2014** mais on doit **attendre la fin des expropriations pour la mise en service réelle de la ZIT.**